

SESSION 2021

ÉPREUVE À OPTION

ÉPREUVE D'OPTION HISTOIRE

DURÉE : 6 heures

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé

Aucune feuille de calque n'est fournie.

L'utilisation de papier calque est strictement interdite

Pièce jointe : Fond de carte France métropolitaine

Vous devez choisir **UN** sujet, en indiquant clairement votre choix, entre :

Sujet 1 : Commentaire de documents historiques accompagné d'une question de géographie qui s'appuie sur des documents.

Sujet 2 : Composition de géographie.

Les deux exercices du Sujet 1 doivent être effectués sur des copies différentes. Ne commencez pas un exercice sur la dernière page de l'autre exercice.

Chaque exercice doit avoir sa propre numérotation de pages.

Pour traiter la Composition de géographie (Sujet 2) :

- *vous vous appuyerez sur des exemples précis et veillerez à proposer une réflexion à plusieurs échelles spatiales. Par ailleurs, le devoir devra comporter au moins une production graphique de votre choix. Un fond de carte est fourni à titre indicatif ; son utilisation est laissée à l'appréciation du candidat.*
- *vous pouvez également vous appuyer sur les documents de la question de géographie du Sujet 1 si vous le souhaitez.*

Le fond de carte fourni peut être utilisé quel que soit le sujet choisi.

Sujet 1

Commentaire de document historique accompagné d'une question de géographie qui s'appuie sur des documents.

1.a. Commentaire de document historique

L'action du duc d'Orléans pendant la Régence (1723)

Source : Discours du garde des Sceaux lors du lit de justice tenu pour proclamer la majorité du roi Louis XV le 22 février 1723, édité dans *Remontrances du Parlement de Paris au XVIII^e siècle publiées par Jules de Flammermont*, t. 1 – 1715-1753, Paris, Imprimerie nationale, 1888, p. 163-167.

« Messieurs¹,

Vous venez d'entendre de la bouche du Roi qu'il a atteint l'âge où conformément à nos lois, il doit gouverner le royaume par lui-même.

5 Le premier acte qu'il fait de son autorité est de reconnaître les services que M. le duc d'Orléans lui a rendus pendant sa régence et de lui en demander continuation. Sa Majesté ne pouvait récompenser plus dignement que par une confiance entière un désintéressement aussi parfait que celui qui a réglé toutes les démarches de ce prince.

Dépositaire de l'autorité royale, il n'a songé qu'à en remplir les devoirs pour le bien commun de l'État, sans se proposer d'y trouver pour lui-même un autre avantage.

10 Bien différent de tant de princes ambitieux qui, chargés comme lui de ce sacré dépôt, ne s'en sont servis que pour s'assurer dans la suite une autorité usurpée et pour ne laisser aux rois majeurs que le titre de la puissance dont ils se conservaient toute la réalité ; qui de toutes les places et de toutes les charges d'un royaume distribuées dans les vues d'une politique personnelle se sont fait autant de créatures, pour mieux dire, autant de sujets dérobés au
15 souverain, M. le duc d'Orléans a mis sa grandeur à s'oublier lui-même, à être utile autant qu'il l'a pu sans songer à se rendre nécessaire au-delà des temps marqués pour son administration, à la quitter sans avoir pris aucun nouveau titre, à n'en rapporter que la gloire et la fidélité de ses services, à remettre enfin le dépôt tel qu'il lui avait été confié.

20 En quel état était le royaume lorsqu'il en a pris l'administration ; que de maux à réparer au dedans, que de précautions, que de sûretés à prendre au dehors !

Nous venions de perdre un roi dont la vie nous cachait ou nous adoucissait nos malheurs, mais dont la mort les découvrit et nous les fit sentir dans toute l'étendue.

25 Cet enchaînement de succès et de revers, qui avait fait briller tour à tour la modération et la constance de Louis le Grand, avait aussi par le besoin fréquent des ressources épuisé les finances de l'État ; le crédit était perdu ; les expédients usés ; la confiance anéantie.

Les remèdes ordinaires ne paraissaient pas suffisants à des maux extrêmes. On tente toutes sortes de voies ; on venge le peuple malheureux de l'opulence de quelques particuliers, mais cette espèce de vengeance ne soulage point. L'apparence d'un projet plus solide en fait tenter l'exécution, la nation s'y porte avec ardeur, la confiance renaît, le crédit s'ouvre, mais le désir

¹ Le garde des Sceaux, Joseph Jean-Baptiste Fleuriau d'Armenonville, s'adresse aux magistrats du Parlement de Paris à la suite de la déclaration initiale du roi et de la réponse du duc d'Orléans.

- 30 d'un bonheur trop prompt et immodéré force et précipite un arrangement qui devait être conduit avec plus de lenteur et renfermé dans certaines bornes.
On est réduit à revenir à des remèdes plus lents : on est obligé de s'avouer que des maux produits par cinquante ans de guerre ne peuvent se guérir en un jour. L'ancienne finance avait ses inconvénients ; il faut les réformer sans renoncer à ce qu'elle pouvait avoir d'utile.
- 35 L'ordre établi dans l'année 1716 y avait déjà pourvu, et cet ordre confirmé par diverses opérations dans la régie des revenus du roi en a rendu le recouvrement simple et facile ; tout ce qui est levé sur les peuples commence d'être réparti avec plus d'égalité. Il rentre sans interversion dans les coffres du roi ; il n'en sort qu'avec régularité pour multiplier la circulation et l'abondance dans toutes les provinces ; enfin, l'effet de cette administration se trouve déjà si avantageux que la première année de la majorité du Roi peut être comparée à la plus heureuse du mémorable règne de Louis XIV.
- 40 Les revenus égalent aujourd'hui les dépenses et les charges de l'État ; les vexations sur les peuples et les indues jouissances des exacteurs publics sont abolies ; on voit augmenter la culture des terres ; les arts et les manufactures se perfectionnent, et l'accroissement du commerce donne au royaume l'avantage de la balance sur les étrangers. (...)
- 45 Les soins de la paix n'occupaient pas seuls M. le duc d'Orléans. Tous les genres de difficulté lui étaient destinés pour en triompher. Il fallait calmer les troubles de l'Église, ces troubles qui avaient résisté à l'autorité de Louis XIV, qu'on ne saurait dissiper par force et que la raison entreprend inutilement d'apaiser. Disputes, négociations, conférences, insinuations, M. le Régent n'y a rien épargné. Il a opposé une constance inébranlable aux difficultés sans cesse renaissantes du faux zèle ou de l'intérêt et il a cru enfin ne pouvoir mieux amener la paix qu'en la préparant par le silence, après avoir toutefois mis à couvert les droits sacrés de la couronne et les libertés du royaume.
- 50 Vous en êtes, Messieurs, les dépositaires ; le Roi vous a confié cette portion de son autorité ; usez en avec la fermeté que votre conscience exige et avec la modération et le respect que mérite cette matière. (...) »
- 55

1.b. Question de géographie

En vous appuyant sur les documents et sur vos connaissances, vous expliquerez les liens entre dynamiques démographiques des espaces ruraux et relations ville-campagne en France métropolitaine.

Liste des documents

*** Document 1 - « Le zonage en aires urbaines (2010) »**

Source : INSEE, 2011

*** Document 2 - « L'inversion de la dynamique démographique des espaces ruraux en France à partir du milieu des années 1970 »**

Source : BOURON Jean-Benoît et GEORGES Pierre-Marie, 2019 [1^{ère} éd. 2015], *Les territoires ruraux en France*, Paris, Ellipses

*** Document 3 - « Une croissance démographique toujours très soutenue en Occitanie »**

Source : INSEE, 2018

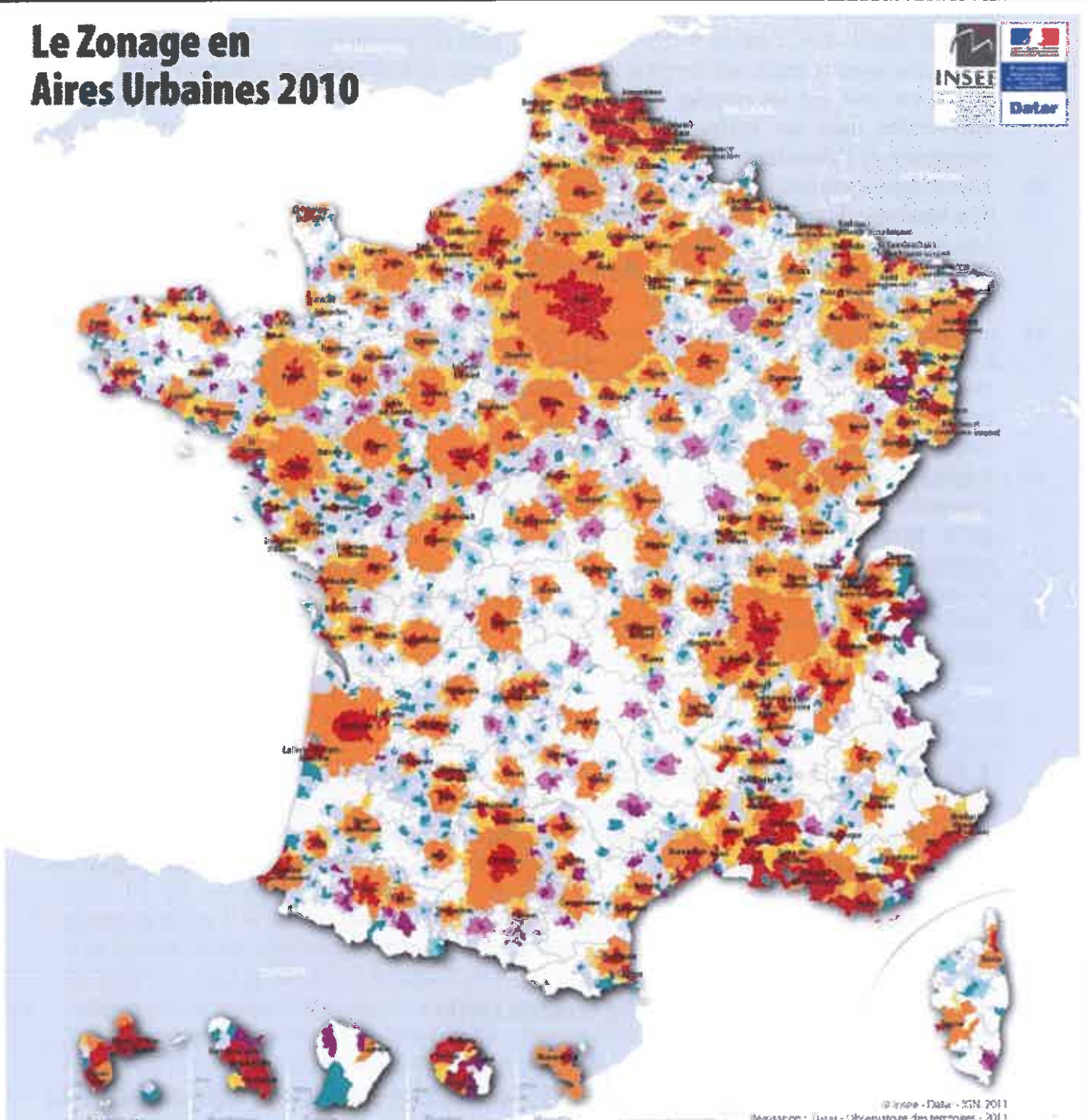
*** Document 4 - « Des modes de vie hybrides »**

- Source : Martin Vanier, « Deux cartes pour regarder la France au fond des yeux », *Slate*, 14 décembre 2020

* Document 1 – « Le zonage en aires urbaines (2010) »

Source : INSEE, 2011

Le Zonage en Aires Urbaines 2010



Source : Insee - Zonage en aires urbaines 2010

© Insee - Datar - IGN 2011
Révision : Datar - Observatoire des territoires - 2013

ESPACE DES GRANDES AIRES URBAINES

Grandes aires urbaines

- Grands pôles - 3 157 communes
- Couronnes des grands pôles - 2 385 communes

■ Communes multipolarisées des grandes aires urbaines - 3 980 communes

ESPACE DES AUTRES AIRES

Aires moyennes

- Pôles moyens - 443 communes
- Couronnes des pôles moyens - 416 communes

Petites aires

- Petits pôles - 473 communes
- Couronnes des petits pôles - 547 communes

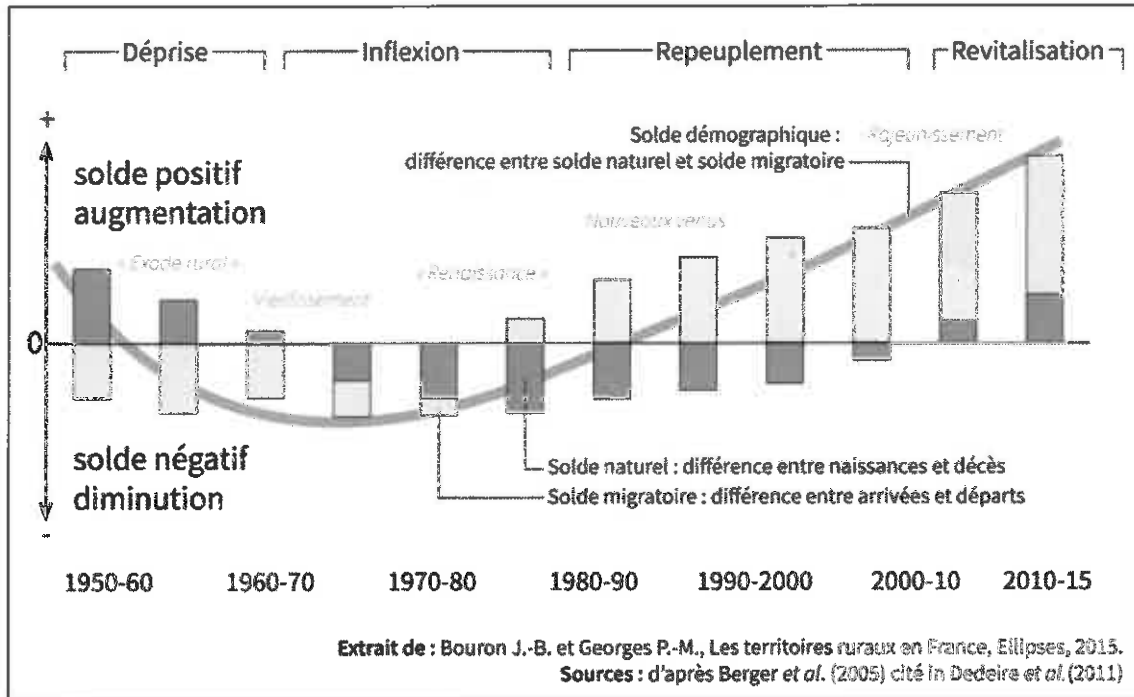
AUTRES COMMUNES MULTIPOLARISÉES

COMMUNES ISOLÉES, HORS INFLUENCE DES PÔLES



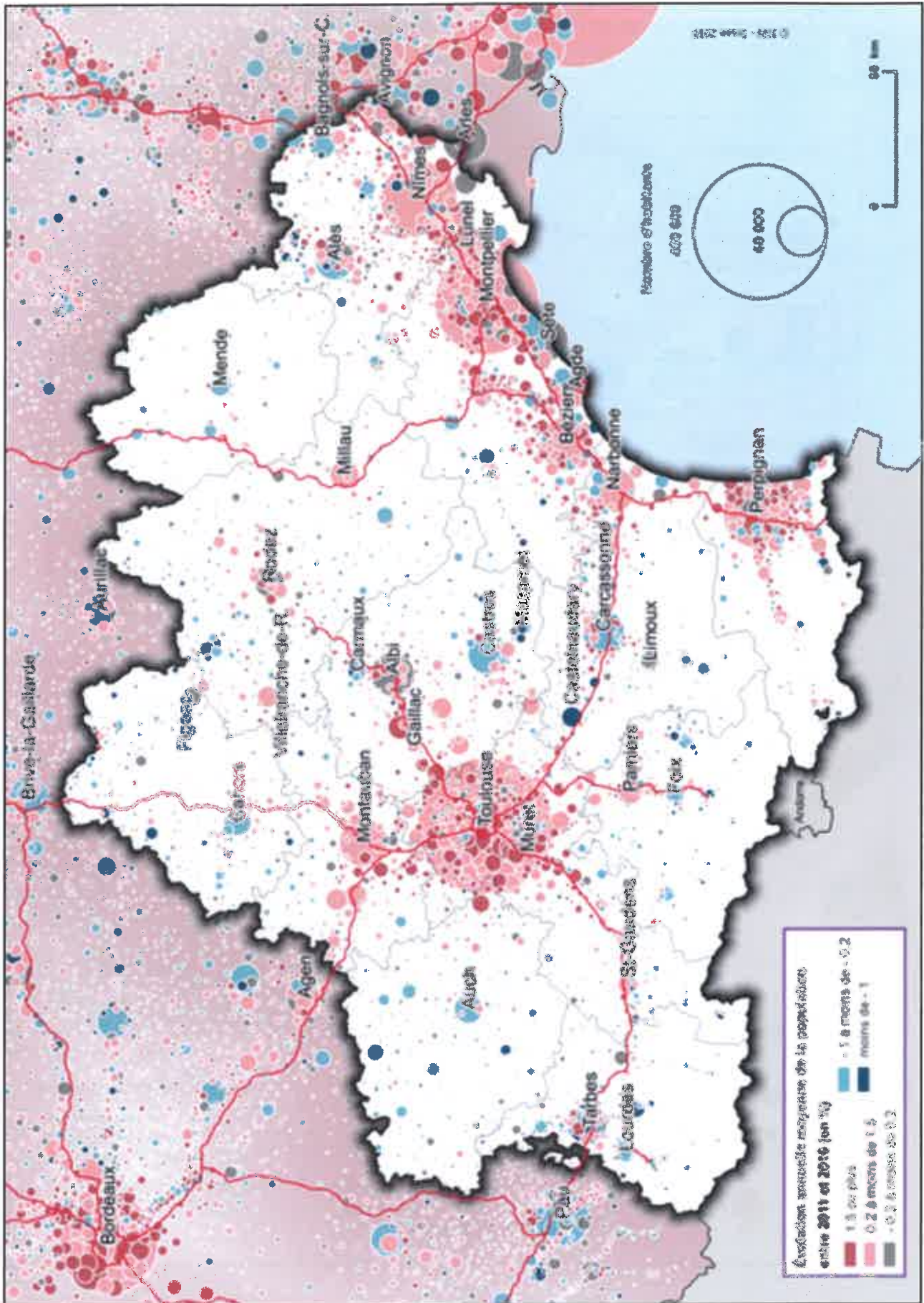
*** Document 2 – « L'inversion de la dynamique démographique des espaces ruraux en France à partir du milieu des années 1970 »**

Source : BOURON Jean-Benoît et GEORGES Pierre-Marie, 2019 [1^{ère} éd. 2015], *Les territoires ruraux en France*, Paris, Ellipses



*** Document 3 – « Une croissance démographique toujours très soutenue en Occitanie »**

Source : INSEE, 2018



*** Document 4 - « Des modes de vie hybrides »**

Source : Martin Vanier, « Deux cartes pour regarder la France au fond des yeux », *Slate*, 14 décembre 2020

De larges fractions des territoires et de leur population (environ les deux cinquièmes des communes, un peu plus du tiers de la population de la France) ne sont plus ni tout à fait urbaines, ni tout à fait rurales, mais une sorte de mixte qu'on a pris l'habitude peu heureuse de qualifier de périurbaines depuis les années 1970.

Il s'y combine (s'y hybride ?) des modes de vie urbains et des contextes campagnards, sinon à proprement parler, ruraux. Par ailleurs, les Français ne se cantonnent plus à la ruralité, ou la grande ville, ou à tout autre lieu de leur naissance, mais habitent successivement villes et campagnes, au fil de trajectoires résidentielles plus ou moins choisies, selon les moyens, certes inégaux, de chacun.

Ils ont, globalement, la chance de vivre dans un pays dont les écarts de densité vont de moins de dix (nombreux cantons de montagne) à plus de 40.000 habitants au km² (Paris XI^e) et ils ne se privent pas de déployer, dès qu'ils le peuvent et tout au long de leur vie, une sorte de « stratégie de la densité ». Celle-ci consiste à rechercher l'environnement du quotidien qui correspond le mieux à leurs besoins et attentes, selon le moment de leur vie et les besoins du ménage. L'année des confinements l'a confirmé. Ce sont ces systèmes de territoires combinant l'urbain et le rural qu'il s'agit de gouverner.

SUJET 2

Rôle et place des espaces ruraux dans les dynamiques territoriales de la France métropolitaine.

